

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE CAPITAINE LUC-FORTIN**

**PROCÈS VERBAL
RÉUNION DU 28 mai 2025**

Procès-verbal de la séance du **conseil d'établissement de l'école Capitaine Luc-Fortin** du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **mercredi 28 mai 2025 à 18 h 30** à l'édifice Saint-Joseph.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Emmanuelle Duchesne -- présidente
 Madame Josiane Duval – parent
 Madame Caroline Guay – enseignante
 Madame Mélanie Lorrain – enseignante
 Madame Katérie Richard – enseignante
 Madame Édith Lamoureux – éducatrice du service de garde
 Madame Nathalie Néron – enseignante
 Madame Sara Ducas – parent
 Madame Stéphanie Caron – parent

ÉTAIENT ABSENTS : Monsieur Maxime Roussel – Vice-président
 Madame Catherine Gérin – directrice de l'école
 Madame Fanie Thibodeau – personnel de soutien

1. Ouverture de la séance (5 min)

1.1. Vérification du quorum

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; tous les membres étant présents, la séance est déclarée valablement constituée à 18 h 46.

En l'absence de Mme Catherine Gérin, directrice, Mme Emma Duchesne, présidente du conseil d'établissement, souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

[Résolution 2025-05-28-CÉ-01](#)

Ajout de demande d'approbation pour dîner de fin d'année à Saint-Sébastien
Ajout de demande d'approbation pour le dérangement à l'horaire du 20 juin à Saint-Sébastien (7.6)

Madame Mélanie Lorrain propose d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 mars 2025

Résolution 2025-05-28-CÉ-02

Madame Sarah Ducas propose d'adopter l'ordre du jour tel quel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Questions du public (10 minutes)

Aucun public présent

5. Points de la présidente

Aucun point de la présidente

6. Points de la direction (informations)

6.1. Organisation scolaire 2025-2026

6.2. Première rencontre de parents 2025-2026

Henryville : 27 août

Saint-Joseph : 10 septembre

Proposition de faire l'assemblée de parents le 10 septembre (à statuer lors du prochain CÉ).

7. Points de la direction: adoptions / approbations

7.1. Approbation des listes d'effets scolaire 2025-2026

Résolution 2025-05-28-CÉ-03

- Il est noté que la liste des effets scolaires pour le groupe de 5e année (312) ne comprend pas de cahier ligné pour le cours d'anglais. Une validation est demandée afin de déterminer s'il convient d'ajouter cet item à la liste.
- Il est proposé d'ajouter, sur les listes d'effets scolaires, la date de la rencontre de parents prévue en début d'année scolaire.
- Une suggestion est faite concernant les listes d'Henryville : il serait pertinent d'harmoniser les couleurs des duo-tangs afin de faciliter l'organisation pour les élèves et les enseignants.

Mme Stéphanie Caron propose d'adopter les listes d'effets scolaire de 2025-2026

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.2. Approbation des informations contenues dans l'agenda scolaire 2025-2026 et du code de vie

Résolution 2025-05-28-CÉ-04

Un ajout a été apporté au code de vie afin de préciser que les objets provenant de la maison ne sont pas permis à l'école.

Madame Édith Lamoureux propose d'approuver les informations contenues dans l'agenda scolaire 2025-2026 et le code de vie.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.3 Approbation de transferts du fond à destination spéciale

7.3.1 Demande de transfert de fonds pour la classe extérieure – Édifice Saint-Sébastien

Résolution 2025-05-28-CÉ-05

Un solde de 3 589,84 \$ est actuellement disponible dans le compte dédié à la cour extérieure de l'édifice Saint-Sébastien. Il est proposé que ce montant soit réaffecté afin de couvrir les frais liés à la classe extérieure.

Madame Édith Lamoureux propose d'approuver le transfert du montant de 3 589,84 \$ pour financer la classe extérieure.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.3.2 Demande de transfert de fonds à destination spéciale

Résolution 2025-05-28-CÉ-06

Il est proposé d'effectuer deux transferts à partir du fonds commun :

Un montant de 6 966,59 \$ pour couvrir les frais de la classe extérieure de l'édifice Saint-Sébastien.

Un montant de 6 966,60 \$ à verser dans la portion du fonds représentant les montants provenant des campagnes de financement d'Henryville.

Madame Stéphanie Caron propose d'approuver les transferts mentionnés ci-dessus à partir du fonds commun.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.3.3 Demande de transfert de fonds pour le projet sport – Édifice Saint-Sébastien

Résolution 2025-05-28-CÉ-07

Un don de 10 000 \$ a été octroyé par la Fondation Jacques Landry pour soutenir le développement du projet sport à l'édifice Saint-Sébastien. Il est demandé que ce montant soit transféré afin de permettre le remboursement du projet au compte de l'école.

Madame Édith Lamoureux propose d'approuver le transfert du montant de 10 000 \$ pour financer le projet sport.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.4. Approbation du projet d'ajout de périodes d'éducation physique dans les deux édifices

Résolution 2025-05-28-CÉ-08

Il est proposé d'ajouter des périodes supplémentaires d'éducation physique dans les deux édifices de l'école. Ce projet vise à bonifier l'offre d'activités physiques pour les élèves, tout en permettant aux enseignants de dégager du temps pour offrir un soutien pédagogique supplémentaire aux élèves qui en ont besoin.

Ce projet est rendu possible grâce au financement de la Fondation Jacques Landry.

Madame Josiane Duval propose d'approuver l'ajout de ces périodes d'éducation physique pour les édifices Saint-Joseph et Henryville.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.5. Approbation des activités spéciales d'éducation physique pour l'année scolaire 2025-2026 dans les deux édifices :

Résolution 2025-05-28-CÉ-09

Il est proposé d'approuver les activités spéciales prévues dans le cadre des cours d'éducation physique pour l'année scolaire 2025-2026, dans les deux édifices de l'école. Ces activités incluent notamment :

- Cinq rencontres inter-écoles par édifice ;
- Le Défi des Ambassadeurs (prévu en mai) ;
- Diverses activités spéciales organisées tout au long de l'année scolaire.

Madame Katérie Richard propose d'approuver l'ensemble de ces activités spéciales pour l'année scolaire 2025-2026.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

7.6 Demande de dérangement à l'horaire pour la journée du 20 juin 2025 dans l'édifice St-Joseph

Une demande a été présentée afin de permettre un ajustement exceptionnel à l'horaire régulier pour la journée du 20 juin 2025, à l'édifice Saint-Joseph.

Madame Édith Lamoureux propose d'approuver cette demande de modification à l'horaire.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

8. Points d'information de la technicienne en service de garde

8.1. Approbation des règles de régie interne du service de garde – Année scolaire 2025-2026

Les règles de régie interne du service de garde pour l'année scolaire 2025-2026 avaient été adoptées lors de la séance précédente. Toutefois, des modifications et ajouts ont été apportés depuis. Afin de valider officiellement ces nouvelles dispositions, une ré approbation est demandée.

Madame Caroline Gay propose d'approuver les règles de régie interne du service de garde pour l'année scolaire 2025-2026, incluant les modifications et ajouts récents.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

Le service de garde propose l'organisation d'une sortie au camping Beaumont le 16 juin 2025. Les parents seraient responsables du transport des enfants pour cette journée. Un sondage leur sera transmis afin de confirmer leur disponibilité et leur engagement à assurer le transport. Advenant que cette option ne soit pas réalisable, l'activité se tiendra à l'édifice Saint-Joseph.

Par ailleurs, 80 élèves réguliers sont déjà inscrits au service de garde pour l'année scolaire 2025-2026.

9. Points des organismes de participation de parents

9.1. Demande d'approbation pour dîner de fin d'année Saint-Sébastien

Résolution 2025-05-26-CÉ-10

Une demande a été présentée pour l'organisation d'un dîner de fin d'année à l'édifice Saint-Sébastien, qui serait offert par un camion de cuisine de rue (food truck). Le coût total de 1 741,87 \$ couvre :

- Les repas de 165 élèves à raison de 8 \$ par enfant ;
- Les repas de 15 membres du personnel à raison de 13 \$ par adulte.

Les parents présents à la fête auront également la possibilité de commander et de payer leur repas directement sur place.

Madame Mélanie Lorrain propose d'approuver la dépense de 1 741,87 \$ pour la tenue du dîner de fin d'année.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Varia

11. Correspondance et rapport du comité de parents

12. Levée de l'assemblée

Résolution 2025-05-26-CÉ-11

Madame Katérie Richard propose que la séance soit levée à 19h23.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Président du CÉ

Secrétaire